

Utiliser TELEPAC de manière autonome (Production Végétales)

Public cible

Agriculteurs, conjoints collaborateurs, salariés, porteurs de projet Zone géographique : Aude et départements limitrophes.

Objectifs

-Savoir accéder à son compte personnel Télépac et en connaître les fonctionnalités
-Gérer les îlots et les parcelles (modifier, ajouter, supprimer, renseigner les codes cultures)
-Compléter, vérifier et signer les divers formulaires de demande d'aide
-Connaître les informations et les documents à rassembler pour se préparer à la télédéclaration
-Connaître les enjeux liés à la PAC 2023-2027

Enjeux

La campagne de déclaration PAC sera ouverte à partir du 1er avril 2026. Difficile à comprendre et avec des enjeux financiers importants, de nombreux agriculteurs se trouvent démunis pour le dépôt de leur dossier sur Télépac. Cette complexité conduit un nombre croissant d'agriculteurs à solliciter l'appui d'organismes agricoles pour les accompagner. La formation a pour objet de faciliter la compréhension des enjeux de la PAC, afin que les agriculteurs soient en mesure de poser des questions au moment de l'accompagnement s'ils délèguent le dossier et/ou de les encourager à réaliser leur dossier TéléPac en autonomie.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

-Introduction de la formation, présentation et expression des attentes des participants
-Rappels généraux sur la PAC et les aides
-Présentation des formulaires du dossier PAC et des documents nécessaires à la télédéclaration
-Présentation des principales fonctionnalités du logiciel Télépac et des différentes étapes de la saisie
-Travail de chacun sur son dossier en direct sur Télépac

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

date à définir (7hrs) 1100 Aude à définir

Andréa Cassagnes , chargée de mission élevage et
Dylan Clair, chargé de mission grandes cultures , en
charge des déclarations PAC au Biocivam 11.

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Inscription par téléphone, mail ou en ligne sur <https://bit.ly/bio-aude>

Nom : Prénom :
Courriel : Téléphone :

*Formation prise en charge à 100% pour les agriculteur-ices, conjoint-es collaborateur-ices, porteur-euses de projet éligible et cotisant-e solidaires sous condition.

Salarié-es et demandeur-euses d'emploi : Prévoir un délai de traitement supplémentaire.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Prise en charge à 100% pour les stagiaires éligibles VIVEA*. Non éligible : nous contacter. Frais pédagogiques : €.

Plus de renseignements

Laure NAEGELEN
laure.naegelen@bio-aude.com
Biocivam 11
Organisme de formation =
Maison Paysanne de l'Aude
1, av. Salvador Allende
11300
Limoux
Tel. 0468780638
N° d'organisme de formation :
76110169011

Taux de satisfaction : Taux de satisfaction général 2024 : 94,7%

Repas tiré du sac.



Modalités d'accès : En situation de handicap ? Contactez la responsable de stage pour organiser votre venue.

[Conditions générales de formation](#)